



Enfin un projet pour la friche piscine/patinoire !

Au cœur de station, un nouveau chapitre des grands projets s'écrit. La place du Téléphérique à peine achevée que s'amorce déjà la métamorphose de la friche piscine/patinoire. Explications de Madame le Maire.



Quel est le sens de ce nouveau projet ?

Nous parlons d'un terrain communal de 8 626 m² skis aux pieds, sous-valorisé depuis 12 ans, en plein cœur de Chantemerle, qui ternit depuis trop longtemps l'image de la station. Il est temps de faire quelque chose d'ambitieux et de qualité pour l'un des plus beaux emplacements de Serre Chevalier. Ce nouveau projet s'inscrit dans la continuité de la reconfiguration de la place du Téléphérique. Il participe pleinement de notre ambition d'élargir le cercle d'attractivité de Chantemerle, depuis le rond-point des éoliennes jusqu'au parc des Colombiers. L'objectif est de corriger la perte de lits marchands. En dix ans, Serre Chevalier a perdu 22% de son offre d'hébergement hôtelier, 54% des 52 000 lits de la station sont occupés moins de 12 semaines par an.

Comment le prestataire a-t-il été retenu ?

L'équipe municipale a mis en place une démarche structurée, collaborative et transparente. Un cahier des charges a été rédigé, puis un appel à projets (Appel à Manifestation d'Intérêts-AMI) a été lancé à l'été 2023 pour transformer durablement les terrains actuellement occupés par l'ancienne piscine et la patinoire et par le parking Chanteguisane. Six candidatures ont été examinées par l'ensemble du conseil municipal. Trois propositions ont été retenues et analysées par un comité composé d'élus, y compris d'opposition, d'un avocat conseil et d'un expert-comptable. Emmené par Palauma Global Group, le lauréat est le groupement pluridisciplinaire AMÖ.

Quels sont les contours de l'opération ?

Le projet prévoit des hébergements hôteliers de qualité, innovants et multi-budgets. Mais pas que. La station pâtit d'un autre manque : l'offre après-ski. On trouvera donc aussi sur place, des restaurants, des commerces, des installations de loisirs, du stationnement. Le tout dans un écrin architectural et paysager exemplaire sur le plan de la transition énergétique. Le groupe ACCOR, leader du marché hôtelier français et 7^e au rang mondial, est membre du groupement AMÖ. Sa force de frappe commerciale est gage d'une future fréquentation optimale. Plutôt qu'un programme immobilier prêt-à-porter, nous avons fait le choix d'un projet couçu main. Un complexe hôtelier hybride qui vise à corriger les faiblesses et les angles morts de l'offre touristique de Serre Chevalier : non seulement il permettra d'attirer davantage la clientèle étrangère - présente seulement à hauteur de 17% - avec des lits hôteliers normalisés, mais il séduira aussi les jeunes actifs et nomades digitaux avec des hébergements insolites type hostels actuellement inexistant dans la vallée.

Quels seront les bénéfices pour les Chaffrelins ?

D'abord de l'activité économique et donc de l'emploi pérenne. De l'emploi pendant les travaux puis pour l'exploitation des différents équipements et l'entretien des bâtiments. Ensuite ce sera un lieu de vie ouvert à tous. Avec des animations comme on les aime à la montagne. La livraison étant prévue en décembre 2027, nous serons opérationnels en 2030 et donc prêts en cas de JO. Enfin, la vente des terrains, dont la signature du compromis est fixée en juillet 2024, rapportera plus de 4 millions d'euros à la commune. Nous n'avons pas d'autres possibilités que de céder le terrain. Sans maîtrise foncière, aucun investisseur ne voulait s'engager. Pour autant, cette rentrée d'argent nous permettra d'investir au bénéfice des habitants permanents comme dans le logement par exemple.

ÉDITO



À l'heure où j'écris ce 6^e éditorial, nous sommes nombreux à être suspendus à la déclaration du Comité International Olympique qui interviendra l'avant-veille de l'ouverture des JO de Paris. En effet, le 24 juillet 2024, le CIO annoncera le pays hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver en 2030 ! Depuis la précédente édition de notre magazine à l'automne dernier, les événements se sont précipités et aujourd'hui notre Région Sud et celle d'Auvergne-Rhône-Alpes ont franchi avec succès différentes étapes pour que ce soit ici, dans les Alpes françaises, que se déroule le plus grand événement sportif au monde.

L'enjeu est de taille et, à ce stade, nous ne mesurons pas réellement ce que cela signifie pour les Alpes du Sud. Alors que le dérèglement climatique s'invite dans notre quotidien, que les difficultés d'accès à une résidence principale s'intensifient, des olympiades chez nous représentent une réelle opportunité d'aménagement durable de notre territoire. C'est le moment unique d'être très ambitieux, de revendiquer des équipements jusqu'alors hors d'atteinte. J'ai donc sollicité une tranchée couverte afin de régler la traversée de Chantemerle et de reconfigurer en totalité notre cœur de station dans le prolongement des travaux déjà effectués place du Téléphérique et boucle du Coolidge.

Plus que jamais mobilisés, nous œuvrons avec les différents partenaires pour que Serre Chevalier soit une destination montagne incontournable, dans le respect de notre richesse environnementale et pour bâtir ensemble un héritage dont nos enfants seront fiers.

Alors que l'été s'installe enfin et que s'ouvre la séquence olympique, cette citation d'Antoine de Saint-Éxupéry n'a jamais été autant d'actualité : « Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible ».

Bien à vous.

Corinne CHANFRAY
Maire de Saint-Chaffrey

DES CHIFFRES

8 515 m ²	de surface de plancher
490	lits chauds
350	emplois créés (156 pour l'ingénierie et la construction, 70 emplois directs et 95 indirects pour l'exploitation du complexe, 26 pour l'entretien)
240	places de parking
7,5	mois d'ouverture par an

DES LITS CHAUDS, DES COMMERCES, DES SERVICES

- Hostel Joe & Joe (244 lits)
- Hôtel & Spa Handwritten 4**** (112 lits)
- Résidence de Tourisme 4**** (134 lits)

- Des animations après-ski
- Des commerces
- Des restaurants
- Un espace bien-être
- Des équipements de loisirs

OUVERTS À TOUS

Retrouvez-nous en ligne sur : www.saint-chaffrey.fr

- 📍 Mairie de Saint Chaffrey
- 📍 Commune de Saint Chaffrey
- 📍 L'appli Illiwap Mairie de Saint Chaffrey
- 📺 Saint Chaffrey infos

Mairie de Saint-Chaffrey

563, route du Pont-Levis
04 92 24 15 70

accueilmairie@saintchaffrey.fr

Ouverture au public : lundi : 8h15-12h, mardi : 13h30-18h, mercredi : 8h15-12h / 13h30-17h, jeudi : 13h30-17h, vendredi : 8h15-12h.



Un toit pour tous, une priorité



Delphine Taillard
Adjointe à l'urbanisme

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) place le logement dans les urgences à relever

Comment continuer à vivre, travailler et se loger à Saint-Chaffrey ? Le nouveau PLU, adopté le 16 mars 2023, apporte des réponses concrètes. Notamment en matière de logement. Plusieurs « orientations d'aménagement et de programmation » (OAP) ont été définies, dont celles de Champs Arnoux et de La Gérarde. « Parce qu'il y a urgence à loger les habitants permanents et saisonniers, nous avons actionné l'un des seuls leviers d'urbanisme à notre disposition, les OAP, en imposant des types de logements (collectifs, intermédiaires et mitoyens) susceptibles de les accueillir », insiste Delphine Taillard, adjointe à l'urbanisme. Si nous avons créé des OAP, c'est aussi pour rendre ces zones constructibles. C'était le seul moyen d'y parvenir. »

En dix ans, entre 2010 et 2021, seuls 69 permis de construire pour des résidences principales ont été délivrés contre 477 pour des résidences secondaires. Les OAP lancées visent à rééquilibrer le partage des terres et à terme livrer 200 logements.

Afin de limiter l'artificialisation des sols et de réduire les coûts de construction et d'entretien, le choix a été fait de densifier des zones bâties plutôt que de créer de nouvelles zones à urbaniser. Une démarche justifiée par Corinne Chanfray : « Depuis 1970, nous avons urbanisé davantage que nos ancêtres en plusieurs siècles. Aujourd'hui, il faut privilégier la densification à l'étalement. C'est le sens d'un urbanisme de projet adapté à un nouveau monde, permettant de relever les défis écologiques et de préparer l'avenir de nos enfants. »

Un écoquartier en gestation à la Gérarde

Le PLU en a pris l'engagement : l'urbanisation d'un nouveau secteur à La Gérarde doit être conçu selon une démarche de développement durable, à la manière d'un écoquartier. Environ 80 logements de conception bioclimatique visant la sobriété énergétique devraient voir le jour. De l'habitat collectif ou individuel mitoyen, du logement social et familial ou intermédiaire, du logement locatif et de l'accession à la propriété. L'opération vertueuse s'oblige à la mixité sociale et fonctionnelle. En diversifiant l'offre de logements de La Gérarde, le projet permettra l'accueil de nouveaux arrivants permanents dans un cadre de vie de qualité, fortement végétalisé. L'opération planifiée dans le cadre d'une OAP porte sur une surface de 8400m² composée de 11 parcelles privées qu'il faut dans un premier temps acquérir. Une tâche qui incombe à l'Établissement Public Foncier (EPF) avec qui la commune a signé, en février 2024, une convention. Outil d'accompagnement des collectivités territoriales dans leur stratégie foncière, l'EPF a également en charge les études de faisabilité et la recherche d'un opérateur adapté pour la réalisation de ce projet d'envergure qui devra être pensé dans une logique d'insertion paysagère et de respect de la biodiversité.



Hervé Puy
Adjoint à la transition
énergétique

Le logement des saisonniers n'est pas une option !

La loi n'en fait pas mystère : toute commune touristique doit conclure avec l'État une convention pour le logement des travailleurs saisonniers. Celle signée en 2019 par Saint-Chaffrey est arrivée à échéance, une nouvelle, pour la période 2024-2026 a été élaborée.

En raison du poids de la problématique sur le Briançonnais, la CCB et les communes de la vallée se sont rapprochées pour traiter l'enjeu conjointement. Sur le plan intercommunal, cette convention tripartite (commune/CCB/État) prévoit diverses actions concernant notamment la mobilité des saisonniers.

À Saint-Chaffrey, plusieurs dispositions ont aussi été prises. Le PLU prescrit désormais la création de logements saisonniers en corrélation avec chaque projet d'hébergement touristique et hôtelier. De 3% à 10% selon la surface de plancher de l'opération. De plus, propriétaire d'un T3 au Serre d'Aigle, la commune va le rénover afin d'accueillir, en colocation, deux travailleurs saisonniers, notamment ceux employés par la collectivité. Le logement, jusque-là occupé par le gardien, est vacant depuis que la surveillance du centre commercial est assurée par une entreprise privée n'ayant pas de personnel à demeure.

Enfin, la commune poursuit l'amélioration des conditions d'accueil des travailleurs saisonniers vivant en camion aménagé sur l'aire de Pont-Carle. Après y avoir installé une borne d'eau antigel, elle souhaite l'équiper d'un point de vidange des eaux usées et de points payants de distribution d'électricité. Une réflexion est également conduite pour le déplacement du City Park afin d'étendre l'accueil à la saison estivale. Aujourd'hui, les usagers doivent quitter les lieux entre mai et décembre. « Cette aire permet de pallier la problématique cruciale du logement sur notre territoire tout en recevant dignement cette population qui assume pleinement son choix de vie », souligne Hervé Puy, adjoint à la transition énergétique, à l'agriculture et à la forêt. Et de rappeler la nécessité de permettre à ces jeunes de s'installer à Saint-Chaffrey, de travailler sur place et de scolariser leurs enfants à l'école du village dont les effectifs sont en baisse.

“ Nous sommes Chaffrelins ! ”



RENCONTRE

De novembre à mai, quand Marin, 6 ans, et Colynn, 3 ans, rentrent de l'école de Saint-Chaffrey, ils filent directement à l'aire de jeux de Pont-Carle. Normal, c'est ici qu'ils habitent. Dans un gros camion aménagé par leurs parents, Aurélia Quenault et Jérémy Heyndrickx qui mènent depuis vingt ans cette vie nomade de saisonniers. De l'île de Ré à Serre Che. Des parcs à huitres aux parcs à skis. Désormais, chaque hiver depuis trois ans, Jérémy intègre les services techniques de Saint-Chaffrey.

« Pour s'installer sur cette aire, il faut détenir un contrat de travail sur la commune », explique le quadra au teint buriné par une existence au grand air. C'est le cas des occupants des sept autres camions. « Nous formons une petite communauté qui se retrouve avec plaisir chaque hiver. Nous sommes bien intégrés et acceptés dans le village, y compris les enfants. Les gens nous connaissent, savent que nous ne sommes pas des hurluberlus fêtards. Nous travaillons, avons des vies de familles, profitons de la montagne et du ski comme tous les Chaffrelins », commente Jérémy. Tous les camions sont équipés de panneaux solaires pour la production d'électricité.

Chacun a construit son abri démontable, un petit « extérieur » à soi. « Ici, on a de la chance, on est sur du dur, pas dans la boue. Si nous pouvions rester à l'année, ce serait formidable. Et les enfants n'auraient plus à changer d'école en milieu d'année. »

Villages d'avenir

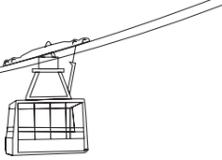
Le 3 avril 2024, s'est tenue la première réunion de travail avec Jennifer Rousselle, sous-préfète adjointe des Hautes-Alpes, dans le cadre du programme national Villages d'Avenir qui accompagne des communes rurales de moins de 3500 habitants dans leurs projets de développement.

Sur les 2458 lauréats, figurent les communes de la vallée de la Guisane (Saint-Chaffrey, La Salle les Alpes et le Monétier-les-Bains) qui ont candidaté ensemble. Avec, en ligne de mire, la mise en place du Bail Réel Solidaire (BRS). Ce nouveau dispositif d'accession à la propriété repose sur la dissociation du foncier et du bâti : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme Foncier Solidaire (OFS) pour un loyer faible, en signant un bail d'une durée comprise entre 18 et 99 ans.

Une solution qui permet à la fois de lutter contre la spéculation foncière et de devenir propriétaire à un prix abordable d'un logement neuf en zone tendue.



Corinne Chanfray, Jennifer Rousselle, Jean-Marie Rey



Tous au Jardin !

Parce que le jardinage nourrit le corps et l'esprit, qu'il permet de s'alimenter sainement à moindres frais, qu'il perpétue une tradition d'agriculture montagnarde, l'équipe municipale encourage vivement la culture potagère dans la commune.

La saison du jardinage est ouverte !



Le 25 mai, la municipalité a organisé un nouvel événement, Tous au Jardin, pour célébrer l'art de la culture horticole autour d'un foisonnant programme : ateliers sur le jardinage, mise en valeur de la grainothèque et la traditionnelle distribution d'une barquette de 6 plants de fleurs, offerte par la commune aux habitants permanents.



Choulières communales

Afin de permettre aux Chaffrelins qui n'ont pas de jardin de cultiver un potager, la commune a mis à disposition des parcelles à Chantemerle, à côté du cimetière. Les clefs de ces choulières ont été remises à des habitants jardiniers lors de la journée Tous au Jardin du 25 mai 2024. À cette occasion, un jardin partagé de plantes aromatiques et médicinales a été créé. Sauge, thym, consoude, millepertuis et bien d'autres variétés sont ainsi proposées à tous en libre cueillette sur ce petit lopin communal.

Débroussailler, une question de sécurité

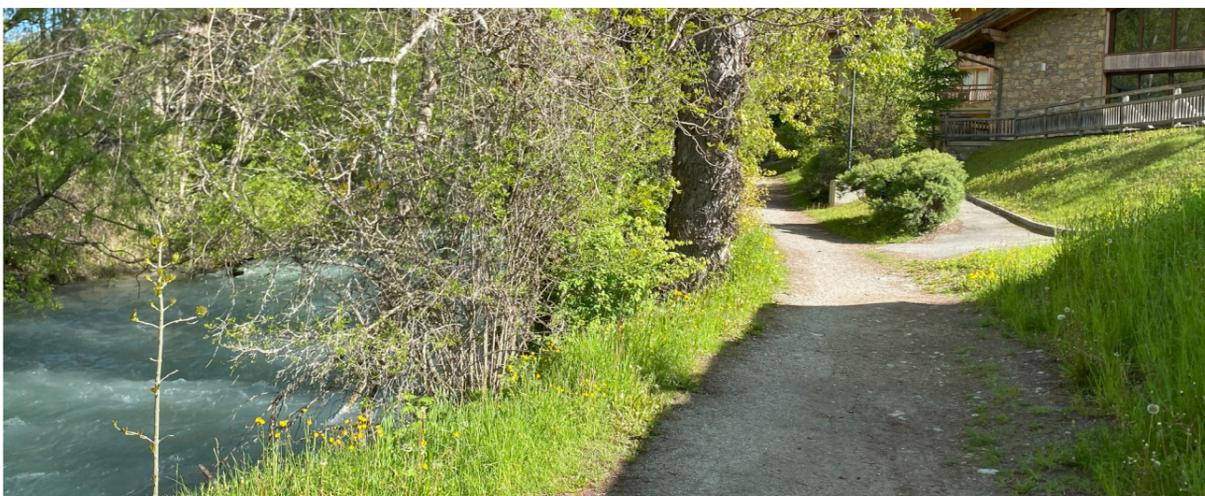
Le changement climatique intensifie le risque des feux de végétation, y compris dans notre commune, désormais classée zone à fort risque d'incendie de forêt.

Pour prévenir ce danger, le débroussaillage constitue une véritable ceinture de sécurité pour vous, votre terrain et votre habitation. Débroussailler autour de vos bâtiments limite la propagation du feu et facilite l'intervention des sapeurs-pompier. Cette opération cruciale constitue une obligation légale dont le non-respect est passible d'une verbalisation par les agents de l'Office national des forêts (ONF).

Pour savoir si vous vivez dans un secteur soumis à obligation de débroussaillage, nous vous invitons à consulter le site de la commune www.saint-chaffrey.fr. Vous trouverez d'autres informations utiles dans le dépliant sur la prévention des incendies de forêt distribué avec ce journal.

La Via Guisane sur le bon chemin...

La très attendue Via Guisane, cheminement doux qui reliera la gare de Briançon au village du Casset, est parfois sinueuse dans sa réalisation. Mais depuis une délibération du conseil municipal du 16 novembre 2023, un grand pas a été franchi à Saint-Chaffrey pour mettre dans la bonne direction cette voie réservée l'été aux piétons et cyclistes et l'hiver aux marcheurs et raquettes. Après seize années de tractations, la commune a enfin récupéré une emprise foncière à l'orée du parc des Colombiers. Une parcelle de 90 mètres linéaires sur l'itinéraire de la Via Guisane, point de blocage du projet porté par le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVM) de Serre Chevalier. L'accord contractualise un bail emphytéotique de 99 ans entre la commune et la copropriété du Rocher Blanc moyennant une redevance annuelle d'un euro symbolique. Une avancée qui rend possible la concrétisation de la Via Guisane entre l'Envers de Chantemerle et la limite de la Salle les Alpes.



Sur la commune, le reste de la voie douce jusqu'à Briançon emprunte 4565 mètres de chemins existants sur les berges de la Guisane. Bien qu'ils soient des voies d'accès à des exploitations agricoles et des lieux de promenade très fréquentés, ces sentiers traversent nombre de parcelles privées, dont les propriétaires ont été identifiés par le SIVM. La prochaine étape consiste à régulariser la situation sur le plan juridique afin que l'entièreté de l'itinéraire intègre le domaine public.

Pour procéder à l'acquisition des terrains et mener à bien cet aménagement, le SIVM est accompagné par un bureau d'études spécialisé en ingénierie foncière. Parallèlement, les études d'impact environnemental, de chiffrage des travaux et d'aménagement (signalétique, mobilier, traitement du sol et des végétaux..) ont été lancées, avec l'objectif de débiter le chantier au printemps 2025.

📠 télex...télex...

Appel aux propriétaires de terrains non utilisés

Vous avez des lopins de terre à proposer à des jardiniers ? En échange d'une partie des récoltes, par exemple ? Faites-vous connaître auprès de la mairie.

— TRAVAUX —



☑ Endommagée il y a 1 an par un incendie rue de la Villette, la toiture en bois de la **chapelle Saint-Joseph** a été réhabilitée en avril par des artisans locaux.



☑ Si les travaux débutés en mai s'achèvent comme prévu le 7 août 2024, la **chapelle Saint-Arnould** pourra célébrer sa fête patronale le dimanche 18 août dans son enceinte fraîchement rénovée. La dernière phase du chantier d'éradication de la mérule comprend un traitement fongicide complémentaire des murs sur 1,50m de hauteur, la reprise des enduits puis la pose d'un nouveau plancher.

☑ Lancés en juin, des travaux se déroulent jusqu'à fin octobre dans la **rue de La Villette, la rue de la Portète et la rue du Presbytère**. Ce chantier d'envergure porte sur la création d'un réseau séparatif pour prévenir les inondations liées aux épisodes pluvieux, le renouvellement du réseau d'eau potable et d'éclairage public ainsi que la réfection de la voirie. Deuxième tranche à suivre en 2025 sur le chemin de Saint-Arnould.

☑ Début juin, la 3^e tranche des travaux de la **route des Queyrets** a permis la réfection des revêtements depuis l'intersection avec l'impasse des Sables.



☑ Cure de jouvence pour le **centre de loisirs** repeint de frais dans des teintes vitaminées.



Un budget sain et solide

Le budget 2024 illustre la solidité de l'action municipale tournée vers un objectif prioritaire : renforcer l'attractivité de Saint-Chaffrey pour créer de l'activité, et donc de l'emploi, afin que les habitants puissent vivre et travailler dans la vallée. Au travers d'investissements pour la voirie, l'agriculture, la performance énergétique, la diversification touristique et les mobilités, la municipalité poursuit l'élan de dynamisme impulsé, sans hausse d'impôt ni recours à l'emprunt.

Tourisme & Patrimoine

- Diversification de l'offre touristique 4 saisons : restauration de la mine des Éduits, valorisation du Parc des Colombiers et de la Baignade Bio (arrosage automatique, mobilier), valorisation touristique du site du Col du Granon (études)
- Valorisation de la chapelle St Arnould, des églises et cimetières

Station & mobilités

- Réaménagement du plateau de Ratier (études)
- Création d'une plateforme d'échanges multimodale sur le parking des Carines (études)
- Aménagement d'un arrêt pour les navettes à la boucle du Coolidge
- Équipement du parking Hameau du Rocher Blanc (mise en place de solutions de paiement automatisées)
- Amélioration du stationnement

Pastoralisme Agriculture Développement durable Énergie

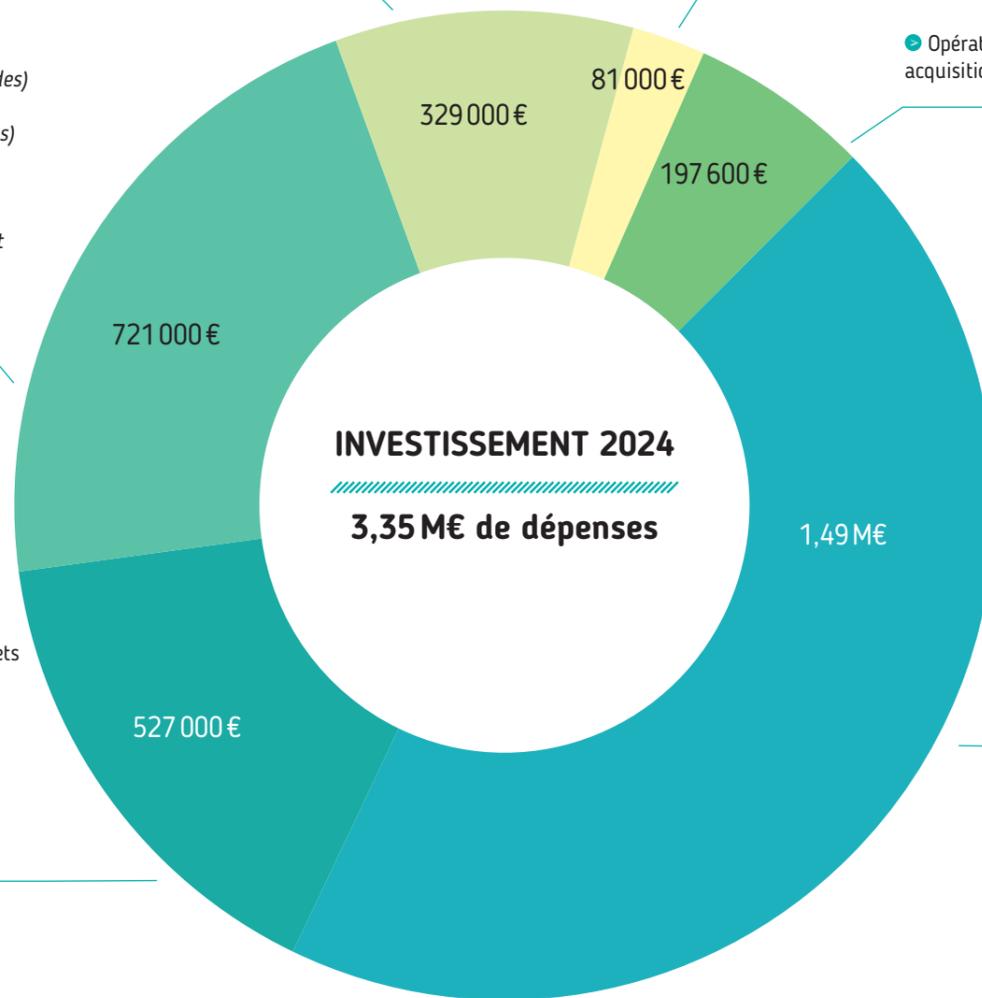
- Nouvelle cabane pastorale aux Tronchets
- Réfection du chemin de l'Outre
- Valorisation du canal Gaillard
- Rénovation énergétique des bâtiments communaux
- Études de faisabilité sur les énergies
- Forêts
- Desserte du bois des Rousses

École & Jeunesse

- Amélioration du confort d'accueil des enfants à l'école : changement des menuiseries extérieures, installation d'un système de télégestion du chauffage
- Achat de matériel pour le centre de loisirs

Urbanisme & Foncier

- Opérations façades-toitures, biens vacants sans maître, acquisitions foncières, aménagement de réseaux viaires



Voirie

- Route des Queyrets (3^e tranche)
- Rue de la Portète
- Traversée de Chantemerle (études)
- Achat d'équipements pour les services techniques

Un budget de fonctionnement vertueux

- des dépenses réelles de fonctionnement de 5 786 120 euros
- des recettes réelles de fonctionnement de 6 286 356 euros
- un solde excédentaire de 500 236 euros

Des recettes à la hausse

• Une hausse de 5 % liée à la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui permet de doper les recettes fiscales à hauteur de 493 000 euros. Ce levier fiscal pérenne vient compenser durablement la baisse des redevances sur les remontées mécaniques, qui représente une perte d'environ 300 000 euros/an.

Des dépenses à la baisse malgré l'inflation

- Bien que les charges générales estimées progressent à 2 990 299 euros – soit 51% du budget contre 43% en 2023 –, avec un triplement des tarifs d'électricité,
- bien que les charges de personnel prévisionnelles avoisinent les 2 118 000 euros, soit une évolution de +6%, compte tenu de la revalorisation salariale,
- les dépenses 2024 devraient enregistrer une baisse de 124 273 euros grâce notamment à la reprise en régie de certaines missions (entretien) et à une gestion très fine de certains postes.

Un nouvel exécutif opérationnel

Après la démission des élus Philippe Bobillier et Nicolas Galliano, le conseil municipal a installé le 28 mars 2024 un nouvel exécutif composé de 5 adjoints autour de Corinne Chanfray afin d'accélérer la concrétisation des projets de la mandature.



Véronique Goudissard, Delphine Taillard, David Faure-Mathieu, Corinne Chanfray, Cindy Chabrol, Hervé Puy

Cindy Chabrol, en charge des affaires scolaires, de la jeunesse et de la culture, occupe désormais le poste de première adjointe.

De conseiller municipal délégué à la transition énergétique, à l'agriculture et à la forêt, **Hervé Puy** se hisse au rang de 4^e adjoint, signe de la part croissante accordée aux enjeux du développement durable dans l'action municipale.

La conseillère municipale **Delphine Taillard**, responsable d'un service urbanisme, est nommée 5^e adjointe en charge de l'urbanisme. Une plus-value incontestable pour l'approche sensible des projets urbanistiques.

Mécaniquement, les 3^e et 4^e adjoints, **David Faure-Mathieu**, délégué aux travaux, et **Véronique Goudissard**, en charge de la solidarité intergénérationnelle, du logement et des associations, s'élèvent au rang de 2^e et 3^e adjoints.



Président du comité d'animation de Saint-Chaffrey, **Roger Giraud** fait son entrée au conseil municipal en tant que conseiller.



De 1962 à 1970, entre mai et novembre, toute la jeunesse du Briançonnais se pressait chaque samedi soir au dancing La Ruche improvisé dans l'ancienne scierie de Pont-Carle par une joyeuse bande de copains. Retour sur ces soirées mémorables au son de l'orchestre invité.

En ce week-end de Fête des mères 1962, Saint-Chaffrey trépigne, siffle, bat le rythme, repasse chemises et robes à volants. On s'impatiente d'inaugurer le parquet du nouveau dancing La Ruche installé dans l'ancienne scierie de Pont-Carle. Un lieu singulier dont l'histoire l'est tout autant. Propriétaire du bâtiment en bois, Raymond Puy propose à ses fils André, Marcel et Régis de retaper la scierie pour la transformer en discothèque. « Mon père était inquiet de voir les jeunes du village partir le samedi soir jusqu'à Guillestre pour faire la fête », se souvient l'octogénaire Régis Puy. L'idée fait mouche, il rassemble les copains dont André Faure : « On s'est tous retroussé les manches et après le boulot on a créé un bar, une estrade contre un mur peint en bleu, cloué un parquet, improvisé un vestiaire », raconte-t-il ému, photos de l'époque entre les mains.

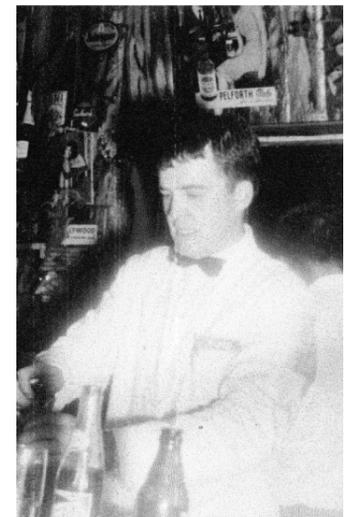
Le lieu est sommaire : pas de chauffage, pas d'eau courante, des planches de bois disjointes en guise de murs. « On remplissait des bidons d'eau à la fontaine et on mettait les caisses de bières à rafraîchir dans la Guisane », se remémorent les deux amis. Ouvert seulement le samedi soir de mai à fin octobre, La Ruche fait carton plein. Entre 21h et 2h du matin, on compte parfois jusqu'à 500 personnes collées-serrées se trémoussant sur la piste de danse. À 84 ans, André Faure n'a rien oublié de ces soirs de liesse : « Les militaires du 15/9 étaient nombreux. Les jeunes gens affluaient de tout le Briançonnais. Beaucoup de couples se sont formés là. L'endroit bourdonnait comme une ruche ! »

Sur l'estrade, les groupes se succèdent. Et parfois des pointures : Jean Trial, champion d'Europe d'accordéon, Bill Coleman, trompettiste de jazz afro-américain, Tony Rey et son orchestre grenoblois. Ici pas de sono, pas de DJ, que du live. « Ce qui nous différenciait des boîtes de nuit de la vallée », note Régis en feuilletant son petit carnet noir, livre de compte amateur de chacune des soirées hautes en couleurs. Recettes des entrées, du bar, du vestiaire, cachets pour les musiciens, tout est consigné sous la moleskine. « Nous n'étions pas des professionnels, juste une bande d'amis, alors je louais seulement pour la soirée, une licence limitée à la vente de vin et de bière », détaille le grand manitou de ce lieu improbable où se sont également déroulées des fêtes de mariages. « On a même fait venir un prestidigitateur ! ».

Chaque soirée était un événement dans tout le nord du département. « C'était assez artisanal. Nous fabriquions la signalisation en lettres fluo pour indiquer le chemin jusqu'à Pont-Carle. Toutes les semaines, on collait des affiches pour annoncer le nom de l'orchestre ». On se pressait pour être certain d'entrer, d'enchaîner des pas de twist, ska, rock, musette. Les idées pour frauder ne manquaient pas. Il fallait à tout prix être de la partie, joyeuse. Tellement joyeuse. Jusqu'à cette nuit funeste de 1970 lors de laquelle un incendie ravagea la discothèque le 5/7, à Saint-Laurent-du-Pont en Isère. 146 jeunes âgés de 14 à 25 ans périrent, 68 infractions au code de sécurité furent recensées. « Après ce drame, nous avons décidé de fermer le dancing qui n'était pas conforme aux normes de sécurité. Et puis, nous étions mariés, en passe pour certains de devenir pères de famille », résume Régis Puy, un brin nostalgique. Le bâtiment, en bois, posé à même le sol, retrouve alors sa fonction d'entrepôt. En juillet 1981, la crue torrentielle du Verdarel l'emporte d'un seul tenant dans la Guisane. Sans musique, les murs de La Ruche se disloquent et disparaissent à jamais dans le courant. Ne laissant trace de cette aventure que dans les mémoires des anciens.



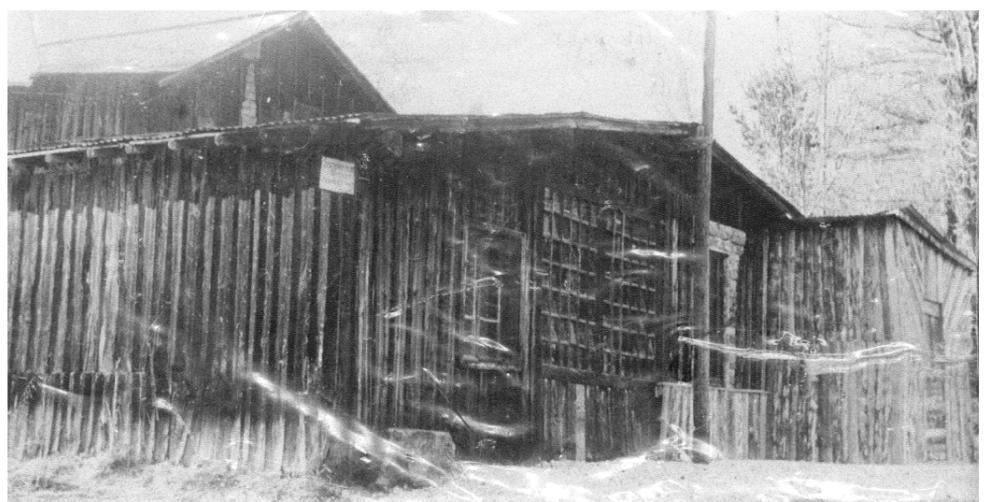
André Faure et Régis Puy en 2024



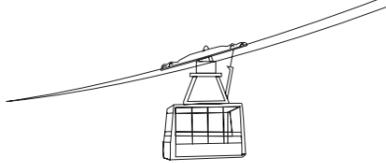
Régis Puy en 1966



Les jeunes du village sur le chantier de La Ruche



Le bâtiment de La Ruche



Nils Allègre, tout schuss vers le firmament



Le skieur de Saint-Chaffrey a explosé de mille feux en remportant cette saison sa première victoire en Coupe du monde, celle du Super-G de Garmisch-Partenkirchen. Un podium qui méritait bien que Saint-Chaffrey célèbre son champion, le 20 février 2024, à Chantemerle.

Sur la place du village où il a grandi, habitants, vacanciers, compétiteurs se sont serrés au pied de la scène pour dire bravo à celui qui a rejoint le cercle très fermé des meilleurs skieurs de la planète. Le 27 janvier 2024, à 30 ans, Nils Allègre a vaincu Garmish. Une performance qui a couronné le parcours de cet ancien élève de l'école de Saint-Chaffrey passé par l'association Glisse en Azur, le club de ski de Briançon et celui de Serre Chevalier, le pôle France d'Albertville jusqu'au groupe A de l'équipe de France. La fête fut belle, joyeuse et sportive. Le champion, drapé de la pudeur des montagnards un peu taiseux, n'a pas caché son émotion face à ce soulèvement d'admiration, particulièrement lorsque Corinne Chanfray s'est adressée à ses proches, « à ta famille qui partage avec toi cette passion du sport, de l'excellence et qui te porte en toutes circonstances ; à ta mère Marlène, à ton père Michel qui t'ont transmis de belles valeurs et grâce à qui tu connais la valeur des êtres, des instants et des choses ; à ta grand-mère Lucie, doyenne de Saint-Chaffrey, née en 1925 ». Jamais champion n'aura autant mérité le terme d'enfant du pays !

Vivien Gonnet, l'as de la glace raccroche



© Bruno Bade

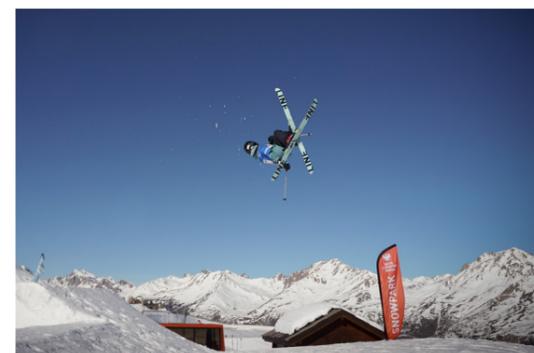
Chiara Pogneaux, prodige en éclosion



©Paul Bréchu

7 janvier 2024, Kranjska Gorala, Slovénie, temps de chien. Dans les piquets du Slalom dames de cette épreuve de Coupe du monde, Chiara Pogneaux mène bataille. Une pugnacité payante. À 21 ans, la skieuse de Serre Chevalier, plus jeune du groupe France, décroche une belle 8^e place, le premier top 10 mondial de sa carrière naissante. À Saint-Chaffrey, ses parents, Alessandra et Jérôme, ses coachs, ses amis assistent à l'éclosion de cette précoce pépite dont le visage encadré d'une longue chevelure brune et le prénom racontent les origines maternelles italiennes. Un mois plus tard à Soldeu (Andorre), elle récidive dans le top 10 des meilleures mondiales. Modeste, la jeune fille, qui en parallèle poursuit ses études supérieures en distanciel à l'EDHEC de Nice, n'étale pas son palmarès. Et pourtant. L'ancienne élève de la commune a été championne de France en 2016, puis en 2018 et 2023, a participé à seulement 16 ans à ses premiers Championnats du monde juniors puis aux Jeux olympiques de la jeunesse avant d'intégrer en toute logique l'équipe de France où de résultats en FIS puis en coupe d'Europe, elle gagne sa place dans le petit groupe de 5 skieuses de l'élite hexagonale. Depuis l'âge de 14 ans et son entrée au lycée d'Albertville, Chiara mène une vie de nomade, de stations de ski en glaciers, de Zermatt (Suisse) à Ushuaïa (Argentine), d'entraînements en courses, alors quand elle peut enfin rentrer chez elle à Saint-Chaffrey, elle se pose, profite de sa famille, de ses amis, de sa vallée qu'elle chérit. La jeune athlète qui rêve de podiums mondiaux voire olympiques espère décrocher un contrat avec la gendarmerie, les douanes ou l'armée, ce qui lui assurerait de vivre pleinement de son sport.

Louis Guidon, champion de France à 12 ans !



Bouille radieuse, bouclettes dorées, sourire craquant de ceux qui mordent la vie à pleines dents, ce petit prince-là se nomme Louis Guidon et depuis le mois d'avril 2024 est champion de France de Big Air en catégorie benjamin. Une figure parfaite, « un cork 720 tail », lui a permis de décrocher l'or. Depuis deux saisons, l'ancien élève de Saint-Chaffrey, cette année en classe de sixième au collège des Garcins, tutoie les étoiles et les podiums à coups de sauts aériens. Compétiteur en ski alpin, Louis a bifurqué vers le freestyle en 2022, « plus varié, plus ludique, plus libre ». Depuis, ce sportif accompli qui manie toutes les planches (de surf, snow, skate, ski), s'entraîne avec un plaisir affiché, bien encadré par le club Serre Che Snow, celui de Vars et son père, Zacharie, ex-coach de la discipline. Dans le creux de ses rêves brillent en secret des médailles olympiques...



Il est aussi modeste et calme que son palmarès est pléthorique. Vivien Gonnet, ancien slalomeur du club de Serre Chevalier, stoppe la compétition de ski sur le circuit FIS à 17 ans pour se consacrer à son autre passion : la moto sur glace. Dès lors, le placide Chaffrelin s'entraîne des heures sur le circuit tracé au bord de la Guisane à Pont-Carle. Doué, dès 2009, ce dingue de sports mécaniques enchaîne très vite les podiums. Six fois vainqueur du championnat de France de la discipline, dont les 4 dernières éditions du Trophée Andros (de 2021 à 2024), il s'essaye même à la conduite automobile sur glace et performe à nouveau sur les courses des invités. Le super motard écume les circuits. Après la naissance de ses deux garçons, en 2010 puis en 2013, il poursuit les compétitions seulement en hiver. En parallèle, le pilote travaille à plein temps comme chef d'équipe dans l'entreprise de BTP Blanchard. À 38 ans, Vivien Gonnet vient de raccrocher, en toute discrétion, comme à son habitude. Crise climatique oblige, les circuits de ce sport peu écologique ferment les uns après les autres - Alpe d'Huez, Serre Che, Val Thorens, Super Besse -, mettant un terme au championnat national dont Vivien Gonnet restera le dernier héros. La moto de course sur la béquille, ce féru de vélo et rando s'attaque désormais à la construction de sa maison familiale, à Saint-Chaffrey.

Une piste pour Arthur Bauchet



© OT Serre Chevalier Vallée Briançon

De couleur forcément noire, la piste Arthur Bauchet a été inaugurée cet hiver. Le champion paralympique avait déjà une télécabine à son effigie, il a maintenant son nom gravé sur le domaine skiable. Et pas sur n'importe quelle pente. La piste Arthur Bauchet, anciennement Cabane du berger, est de ces murs bien raides et souvent bosselés, non damés, réservés aux experts de la glisse.



Les seniors en Bourgogne

Abbaye de Cluny, Hospices de Beaune, château de Cormatin, dégustation de vins au château du Clos de Vougeot, visite de Dijon et d'une incontournable moutarderie... Du 20 au 24 mai 2024, les seniors de la commune ont vécu grand train en Bourgogne ! Un voyage culturel et culinaire orchestré et en partie financé par le CCAS de Saint-Chaffrey et l'association communale d'aide aux personnes du 3^e âge.

La commune endeuillée



D'abord conseillère municipale de 1995 à 2001, Édith Faure-Vincent a été la première femme maire de Saint-Chaffrey entre 2001 et 2008. Elle habitait le quartier des Chapelets et nous a quittés le 14 mai, à l'âge de 63 ans. La commune lui doit notamment la construction des nouveaux bâtiments de la gendarmerie et de l'école, à laquelle elle était particulièrement attachée. L'éducation était pour elle une histoire de famille: fille de Marie-Thérèse Reymond, longtemps directrice de l'école de Saint-Chaffrey, Édith Faure-Vincent avait suivi l'exemple maternel pour embrasser à son tour une carrière de professeur des écoles. Cette première édile « sans étiquette », femme de combats et d'actions, aura beaucoup donné à notre commune de temps, d'énergie et de perspectives d'avenir. C'est elle qui orchestra la transition de la régie des remontées mécaniques vers la délégation de service public pour l'exploitation du domaine skiable. Veuve depuis 2019, Édith Faure-Vincent était mère et grand-mère. La commune s'associe à l'immense peine de son père, de sa fille, de ses deux fils, de ses deux petites-filles et de ses proches.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

REY Elyo le 09/12/2023
NEMCEKOVA Thiméa le 29/03/2024
BUENDIA MARGUET Manël le 18/05/2024

MARIAGES

JANUEL Coralie et LIM Sovandara le 07/10/2023
TONINELLI Raphaëlle et BOURGEOIS Christophe et le 11/11/2023
BREMONT Céline et NOËL Romain le 17/05/2024

DÉCÈS

REY Charlotte Veuve ASTIER le 30/10/2023
MASSOULLE Gérard le 30/10/2023
FAURE Mireille née GOUDISSARD le 14/12/2023
FAURE Gérard le 19/01/2024
DOUARCHE Nicolas le 06/02/2024
BÉRAUD Louis le 16/02/2024
BLANCHARD Eugène le 01/03/2024
JOUGLARD Daniel le 14/03/2024
BLANCHARD Renée née SALLE le 30/03/2024
JOURDAIN Jacky le 24/04/2024
FAURE-VINCENT Edith née REYMOND le 14/05/2024
SCANDALIATO Huguette née PEYTHIEU le 26/05/2024

Espace de libre expression réservé aux groupes politiques constitués au sein du Conseil municipal. Les auteurs assument les propos tenus dans ces tribunes.

TRIBUNES

Expression de la majorité

Mesdames, Messieurs, chers habitants de Saint-Chaffrey,
Alors que s'ouvre la saison d'été qui sera marquée une nouvelle fois par le passage du Tour de France le 2 juillet dans notre commune, c'est l'occasion de revenir sur la saison d'hiver 2023-2024. En effet, si l'hiver dernier la montagne française a tiré son épingle du jeu, à Serre Chevalier nous avons fait une bonne, voire une très bonne saison selon certains indicateurs. Cette hausse significative de la fréquentation s'inscrit dans un contexte d'enneigement que nous n'avons pas connu depuis longtemps avec des chutes de neige nombreuses et abondantes en altitude, une météo favorable avec des week-ends ensoleillés et un calendrier de vacances françaises et étrangères avantageux.
Par rapport à l'année dernière, le nombre de journées skieurs progresse et même si nous ne sommes pas revenus au record des vacances d'hiver de 2011 (484 000), nous continuons à gagner des parts de marché.
Un nombre de journées skieurs forcément en lien avec le chiffre d'affaires dont nous suivons la progression avec intérêt puisqu'il sert de base de calcul à la redevance annuelle versée par notre délégataire SCV Domaine skiable à la commune.
Pour bon nombre de Français, la montagne en hiver reste donc attractive mais nous devons poursuivre nos efforts en direction de la clientèle étrangère qui ne représente que 17% des nuitées à Serre Chevalier contre 50% par exemple à l'Alpe d'Huez.
Dans le cadre de la requalification du Cœur de Station, la mise en place d'un point unique de départ et d'arrivée des navettes villages à Chantemerle a été un succès avec 76 000 passagers transportés gratuitement par la commune, ce qui représente un chiffre jamais atteint jusqu'à présent, marquant une hausse de 43,5% par rapport à l'hiver précédent. Autre record hivernal : la fréquentation de la soirée inaugurale de la nouvelle place du Téléphérique, qui a rassemblé le 30 décembre 2023 une foule de 8 000 personnes venues assister au couper de ruban suivi d'un spectacle féérique. Une place du Téléphérique dont le réaménagement satisfait une majorité d'usagers-habitants, vacanciers et professionnels. Et c'est bien là l'essentiel. Le seul bémol de la saison hivernale, toutefois préoccupant, vient de l'effondrement de la fréquentation en fin de saison. Avec l'ensemble des professionnels nous devons poursuivre et intensifier nos efforts pour monter des produits adaptés aux nouvelles aspirations de la clientèle à la recherche d'activités alternatives à la seule pratique du ski. En attendant, nous vous souhaitons à tous un bel et heureux été !

Groupe « Réinventons Saint-Chaffrey »
Corinne Chanfray, Cindy Chabrol, David Faure-Mathieu, Véronique Goudissard, Catherine Blanchard, Hervé Puy, Martine Alyre, Nicolas Faure, Delphine Taillard, Denis Lelièvre, Martine Tsalapatanis, Anne-Sophie Condamine, Roger Giraud

Expression de la minorité

Sur le dernier bulletin, Madame le Maire se gratifiait de son bilan de mi-mandat, nous en faisons une lecture très différente !

- Que dire de l'aménagement de la place du Téléphérique restée un grand espace goudronné à 4,5M.d'€, loin du lieu de rencontre et de convivialité voulu pour un centre de station, dont le seul mérite aura été de refaire les réseaux ?
- Que dire de l'aménagement de la friche piscine patinoire dont la livraison du complexe aura lieu au mieux pour 2027 faute d'une réflexion dès le début du mandat sans que les places de parking dont la station a tant besoin n'aient été réalisées ?
- Que dire des 70% d'actions dont Mme le Maire se gargarise alors qu'elles ne sont que du fonctionnement classique de toute municipalité, et de la moitié des actions que Mme le Maire s'attribue alors qu'elles ne sont que la continuité des mandats précédents à l'instar du cabinet médical réalisé sous la mandature de Catherine Blanchard ?
- Que dire de l'autosatisfaction affichée pour certaines réalisations qui sont en réalité de la compétence du Département ou de l'intercommunalité ?
- Que dire de la « revitalisation » du centre bourg par la seule création de 7 places de stationnement, d'un four banal inutilisable et de la fermeture de l'épicerie Puy véritable institution du village ?
- Que dire des promesses de campagne où rien n'a été fait pour l'installation de jeunes couples qui renforceraient les effectifs de l'école qui ne cessent de diminuer ?
- Que dire du soutien de Mme Le Maire à l'artisanat et à l'agriculture alors que les artisans des Ateliers d'art sont partis à la Salle les Alpes et qu'un agriculteur éleveur a fermé son exploitation ?
- Que dire de « l'éveil des enfants au monde » mis en place par Mme Le Maire alors qu'il s'agit du projet de l'équipe pédagogique de l'école ?
- Que dire de la démocratie participative promise qui n'existe que sur le papier ?
- Que dire du fonctionnement autocratique de Mme Chanfray que nous dénonçons depuis 2020 et qui entraîne des démissions en cascade de ses principaux adjoints et la démobilitation de certains élus majoritaires très souvent absents des réunions importantes concernant l'avenir de notre commune ?

Alors non, les promesses faites par la candidate Corinne Chanfray sont loin d'être à la hauteur, nous constatons surtout un marché de dupe et pas la « réinvention de St Chaffrey ». L'avenir de notre commune ne peut reposer sur une seule et même personne. De notre côté nous restons unis mobilisés et attentifs sur tous les dossiers.

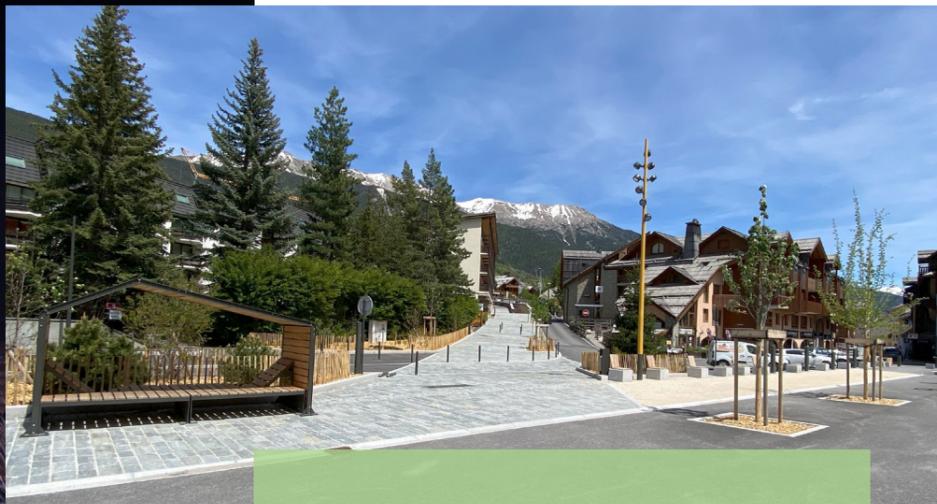
Groupes « Saint-Chaffrey Authentique et Dynamique » et « Saint-Chaffrey Ensemble Bâtissons l'Avenir »
Marine Michel, Sylvie Dao-Léna, Philippe Maurin, Benjamin Melquiond, Catherine Chauvin, Stéphane Blanchon



Le nouveau Cœur de Station



© OT Serre Chevalier Vallée Briançon



Cerisiers du Tibet, tilleuls, peupliers, sorbiers de Scandinavie, érables, bouleaux rouges de Chine, pins, sapins et mélèzes ont surgi entre les dalles minérales et les pavés en lauze. Avec son mobilier de bois design, ses cabanes et ses assises originales, ses mâts d'éclairage contemporains et ses fontaines, la place du Téléphérique a basculé dans une élégance montagnarde et une douceur naturelle nouvelle. Apaisée, verdoyante, rendue aux piétons, elle est désormais l'épicentre du Cœur de Station.

